

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU COMITÉ DE SUIVI DU PROGRAMME INTERREG V Océan Indien

3 décembre 2019

CCI 2014TC16RFTN009



SOMMAIRE

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg

2. Synthèse des interventions

3. Annexes

Annexe 1 : Support de présentation de la réunion plénière du CSI

Annexe 2 : Allocutions

- *Discours d'ouverture de Mme Yolaine COSTES, Vice-Présidente, représentante du président du Conseil Régional*
- *Discours de M. Daniel GONTHIER, Vice-président du Conseil Départemental de La Réunion*
- *Discours de Sidi MOHAMED, Vice - président en charge de la coopération décentralisée et des affaires européennes du Conseil Départemental de Mayotte*
- *Discours de M. Danny AUBEELUCK, Premier secrétaire représentant du Ministre des Affaires Étrangères de Maurice*
- *Intervention de Mme Mialy ANDRIANAIVO, Vice-consul de Madagascar, représentante du Ministre des affaires étrangère de Madagascar*
- *Intervention du Dr Marina CONFAIT, Secrétaire Générale du Département des Affaires Étrangères de la République des Seychelles, représentante du Vice-Président et ministre des affaires étrangères*
- *Discours de Mahamoud SOILIH, Ambassadeur de l'Union des Comores*

- *Discours de Pierre-Emmanuel LECLERC, rapporteur géographique de la DG Regio de la Commission Européenne*
- *Discours de Pascal GAUCI, secrétaire Général pour les Affaires Régionales de La Préfecture de La Réunion*

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg du 3 décembre 2019

1.1 Etat d'avancement du PO Interreg

Le comité prend acte de l'avancement du programme, qui se caractérise notamment par un taux de programmation de 62 % au 3/12/2019.

1.2 Point sur les évaluations et la communication

Le comité prend acte :

- De l'ajustement du plan d'évaluation du programme Interreg portant sur le calendrier des évaluations.
- Des évaluations envisagées en 2020 : évaluation de la mise en œuvre et évaluation de toutes les priorités du programme. Les termes de référence de ces évaluations seront transmis aux membres du comité de suivi par procédure écrite.
- Des actions menées en matière de communication et d'information, à la Réunion, Mayotte et dans les pays partenaires.

1.3 Contexte et modalités de préparation du programme Interreg 2021-2027

Le comité prend acte du contexte et des modalités de préparation du prochain programme Interreg 2021-2027 présentés par l'autorité de gestion. Il est précisé que le document d'orientation de la Commission Européenne pour l'océan Indien sera transmis aux membres du comité pour observations sur le diagnostic et la stratégie.

2. Synthèse des interventions

Principaux points introductifs et transversaux

Mme Yolaine COSTES, Vice-Présidente, représentante du président du Conseil Régional, ouvre la séance plénière en soulignant l'importance de ce comité de suivi qui s'est affirmé comme un événement majeur de la coopération entre les territoires de l'océan Indien. Elle rappelle que l'avancement du programme est positif avec un niveau de programmation de 45 M€, correspondant à 61,5% des financements disponibles, des dépenses certifiées qui ont permis de dépasser le seuil du dégageant d'office depuis la fin 2018 et un taux d'erreurs très faible. La modification de maquette proposée par l'autorité de gestion lors du comité de suivi de 2018, et validée par la Commission Européenne en février 2019, a permis de poursuivre la dynamique de programmation en 2019.

Mme COSTES exprime par ailleurs, la volonté de l'autorité de gestion d'engager dès le début 2020 les travaux nécessaires à la préparation du prochain programme en associant le plus en amont possible les partenaires. S'agissant des projets de règlement pour le prochain programme, elle note que, si des mesures de simplification sont proposées, la Commission Européenne n'a pas tiré les enseignements des difficultés d'obtention des accords des Etats-tiers. Enfin, elle souligne que les progrès accomplis en matière d'articulation FED-FEDER sur ce programme permettent d'être confiants pour le futur.

En réponse aux observations du représentant de la Commission Européenne sur l'architecture du programme Interreg pour la période 2021-2027, Mme COSTES indique qu'il appartient à la partie mahoraise de décider de ce qu'elle souhaite pour son territoire et que la Région Réunion soutient la position des autorités de Mayotte en faveur de deux programmes distincts. En ce qui concerne le territoire de La Réunion, afin d'éviter tout retard dans les travaux de préparation du prochain programme, elle précise que l'Autorité de gestion engagera dès le début de l'année 2020 ses travaux sur un périmètre couvrant La Réunion et les pays de l'océan Indien.

M. Daniel Gonthier, 3^{ème} Vice-Président du Conseil Départemental de La Réunion, salue l'avancée du programme et souligne que la réussite de la coopération régionale est déterminante pour l'avenir de l'espace indianocéanique. Il rappelle que les priorités du programme s'inscrivent en parfaite cohérence avec celles de la collectivité départementale en faveur du développement humain, de la solidarité et de la connaissance mutuelle des partenaires de l'océan Indien. Cette complémentarité s'illustre à travers les nombreux projets mis en œuvre par le Conseil Départemental de La Réunion avec le concours d'Interreg tels que l'Icnothèque de l'océan Indien ou encore le programme de mobilité du Département en faveur des jeunes réunionnais qualifiés. Les perspectives d'échanges restent nombreuses comme le témoigne l'échange scolaire récent entre un collège réunionnais et un établissement des Seychelles, sélectionné dans le cadre de l'appel à projets Coopération régionale dans l'océan Indien en faveur des jeunes. Il conclut en rappelant que la jeunesse de l'Indianocéanie constitue en effet un public prioritaire pour les actions à mener.

M. Sidi MOHAMED, 6^{ème} Vice-président en charge de la coopération décentralisée et des affaires européennes et de la coopération régionale du Conseil Départemental de Mayotte, salue la bonne dynamique du programme qui a atteint son rythme de croisière. Il se réjouit de la participation de Mayotte dans plus de 28 opérations. Les opérations portées par des bénéficiaires mahorais qui, bien qu'elles aient connu des débuts timides, devraient continuer de progresser avec la signature récente d'une convention entre le Conseil

départemental de Mayotte et France Volontaires. Il souligne par ailleurs, que les relations entre Mayotte et La Réunion se sont considérablement renforcées au cours des dernières années et qu'elles concourent à une meilleure articulation des deux programmes Interreg : océan Indien et Mayotte, Comores Madagascar. Il propose à l'autorité de gestion d'organiser deux Comités de Pilotage Interreg à Mayotte en 2020, en mars et en août. S'agissant de la prochaine période de programmation, le Conseil Départemental de Mayotte souhaiterait que soient maintenus deux programmes de coopération distincts qui traduisent les priorités de chacun des territoires réunionnais et mahorais. Il conclut en exprimant l'attachement de l'ensemble des mahorais à renforcer les liens avec leurs voisins à travers la coopération régionale.

M. Benoit ARNAUD, secrétaire général adjoint pour les affaires régionales, représentant du Préfet de Mayotte, partage les observations du Conseil Départemental. Il souhaite par ailleurs adresser ses remerciements à l'autorité de gestion pour l'organisation des différentes séquences de travail qui sont d'autant plus cruciales dans cette période charnière de fin d'exécution du programme 2014-2020 et de préparation du programme 2021-2027.

M. Danny AUBEELUCK, Premier secrétaire représentant du Ministre des Affaires Étrangères de Maurice, exprime l'attachement de son pays à la mise en œuvre du programme Interreg qui contribue à consolider l'amitié ancienne et profonde entre la Réunion et Maurice. En témoignent : l'ouverture de l'antenne de la Région à Maurice en avril 2015, la signature en octobre 2016 de la convention cadre Interreg, et enfin les 78 projets sélectionnés qui impliquent Maurice comme partenaire dans des champs aussi variés que la formation agricole, les volontaires de solidarité internationale, la structuration des échanges économiques ou encore la coopération culturelle et touristique. Il note que les défis restent nombreux pour l'océan Indien et que la partie Mauricienne souhaite que le prochain programme Interreg permette de renforcer le partenariat afin d'accompagner les enjeux en matière de développement du commerce, d'environnement ou encore de sécurité maritime.

Mme Mialy ANDRIANAIVO, Vice-consule de Madagascar, représentante du Ministre des affaires étrangères de Madagascar note avec satisfaction l'excellente dynamique observée en matière de projets économiques et de mobilité et formation, au regard de la priorité fixée par le gouvernement malgache de développer les échanges économiques et de la jeunesse de la population. Elle rappelle que l'implication de l'antenne a favorisé la participation de Madagascar au programme qui s'illustre par le grand nombre d'opérations auxquelles participe son pays. Enfin, elle souhaite adresser ses félicitations à l'autorité de gestion qui ne ménage pas ses efforts pour la mise en œuvre efficace et efficiente du programme qui connaît un bon niveau d'avancement.

Dr Marina CONFAIT, Secrétaire Générale du Département des Affaires Étrangères de la République des Seychelles, représentante du Vice-Président et ministre des affaires étrangères, fait part de l'attachement de la République des Seychelles à favoriser la coopération entre les îles de l'océan Indien. La signature en avril dernier de la convention cadre Interreg avec la Région Réunion a permis de consolider les relations entre les deux îles et d'offrir une nouvelle impulsion à leur coopération bilatérale. Le programme Interreg propose un cadre essentiel pour poursuivre et renforcer les coopérations sur la lutte contre le changement climatique ou la protection de la biodiversité. L'antenne de la Région Réunion aux Seychelles doit continuer de contribuer à l'identification des nombreuses pistes de coopération future.

M. Mahamoud SOILIH, Ambassadeur de l'Union des Comores se réjouit de participer à ce comité de suivi à La Réunion qui constitue un espace de paix et de rencontre harmonieuse des cultures dans l'océan Indien. Il souligne que les axes du programme Interreg s'articulent très bien avec les priorités de développement des Comores présentées dans le cadre de la Conférence de Paris, notamment en matière de développement économique et scientifique. Il note que les efforts de l'antenne de la Région Réunion aux Comores pour accompagner les porteurs, en particulier ceux du secteur privé, sont essentiels à la bonne mise en œuvre des projets. Il rappelle, à l'heure du lancement de la préparation du prochain programme, qu'il est crucial de l'adapter au maximum aux contextes spécifiques de nos territoires.

M. Pierre Emmanuel LECLERC, rapporteur géographique de la DG Regio à la Commission Européenne, remercie l'autorité de gestion pour l'organisation de l'ensemble des réunions et visites qui ont été riches. Il salue la présence de ses collègues représentants des délégations de l'Union Européenne à Maurice et à Madagascar et se réjouit d'avoir pu, grâce aux échanges lors de ce comité, mieux comprendre l'articulation concrète et opérationnelle entre le FED et le FEDER. S'agissant du prochain programme, il souhaite faire part de plusieurs informations aux membres du comité. Tout d'abord, la Commission Européenne reste très attachée au principe du partenariat qui se manifeste notamment par la nécessité de préparer le prochain programme avec l'ensemble des partenaires. De plus, il rappelle que l'une des grandes priorités des politiques de l'Union Européenne est la lutte contre le réchauffement climatique, dans le cadre du « Green deal » proposé aux Etats Membres qui concerne la politique de cohésion et donc le futur programme océan Indien. Il indique qu'à ce stade des négociations, si le budget reste incertain, les moyens du futur programme devront être couplés à ceux des autres financements disponibles (autres fonds structurels, FED-FEDER). Enfin, il informe les membres du comité de la publication par la Commission Européenne d'un document d'orientation portant ses ambitions pour l'océan Indien, qui devra alimenter les discussions pour le futur programme et devra faire l'objet d'une consultation dont les modalités sont à définir par l'autorité de gestion.

En réponse à l'intervention du représentant du Conseil Départemental de Mayotte, M. LECLERC indique que la Commission européenne n'acceptera pas la reconduction en 2021-2027 d'un programme qui n'a pas fonctionné en 2014-2020. Par ailleurs il signale qu'il n'a pas été convaincu par les arguments opposés à la création d'un sous-programme et qu'il attend une argumentation écrite sur ce point de la part de l'autorité de gestion. Il rappelle également à l'autorité de gestion qu'elle doit répondre avant le 31 décembre à la lettre du Directeur Général de la DG REGIO concernant le choix de l'option de préfinancement.

M. Pascal GAUCI, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, représentant M. Jacques BILLANT, Préfet de La Réunion, salue ce comité qui représente une occasion de réunir l'ensemble des partenaires du programme et constitue une expression concrète des coopérations menées par la Réunion et Mayotte avec leurs voisins. Il se réjouit de l'avancement du programme qui a vu sa programmation progresser de 20% depuis le dernier comité grâce aux efforts de de l'autorité de gestion, notamment à travers l'ajustement de maquette qui permettra de tendre vers la consommation totale des moyens disponibles. M. Gauci rappelle que le Président de La République a affirmé lors de sa visite en octobre dernier dans l'océan Indien, l'importance de la coopération indianocéanique. Le programme Interreg constitue un levier puissant pour faire émerger des projets autour des priorités que sont : la connectivité aérienne, le tourisme durable, l'environnement, la sécurité maritime, les échanges d'étudiants ou encore la recherche et la culture. Il rappelle enfin qu'en 2020, les efforts devront être maintenus pour poursuivre la dynamique autour de ces priorités, renforcer l'articulation entre le FED et le FEDER et favoriser l'adhésion de l'Afrique du Sud en exposant à ses représentants les nombreux champs de coopération possibles (sciences marines, biodiversité, économie bleue). Il conclut en rappelant la pleine mobilisation des services de l'Etat pour la réussite du programme, tant à travers l'implication de ses

ambassades de la zone que la disponibilité du Fonds de Coopération Régionale en complémentarité avec Interreg.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 1 :

Support de présentation

Séance plénière

Comité de suivi INTERREG



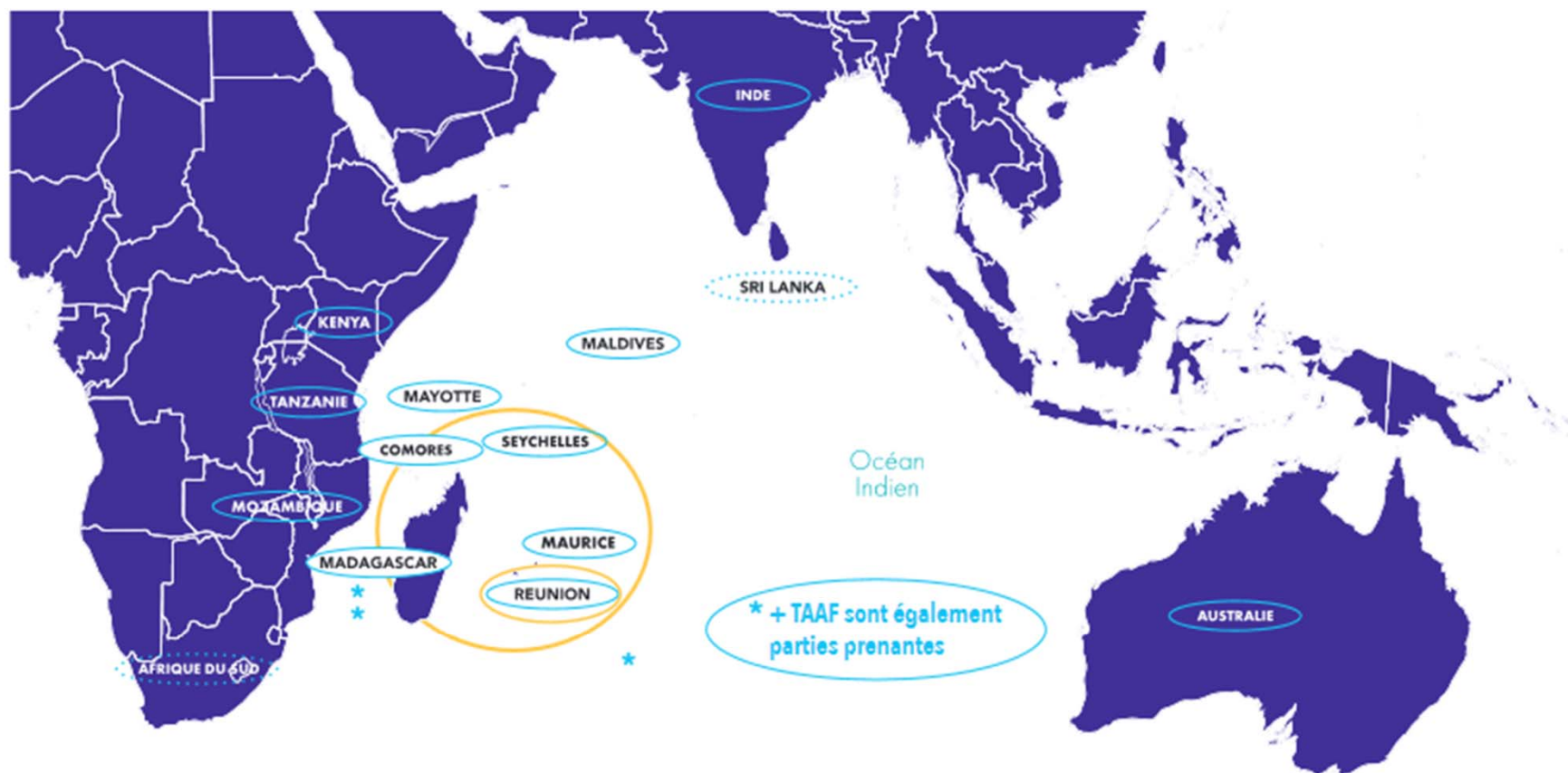
3 DECEMBRE 2019 – Hôtel de Région

ORDRE DU JOUR

1. Présentation de l'avancement du programme
2. Point sur les évaluations et la communication
3. Présentation du contexte et des modalités de préparation du programme 2021-2027

1- Dynamique d'avancement du programme

Présentation du programme Interreg V OI



- Zone concernée par la coopération transfrontalière
- Pays concernés par la coopération transnationale
- Pays concernés par la coopération transnationale n'ayant pas agréé le programme à ce jour

Mise en œuvre du programme

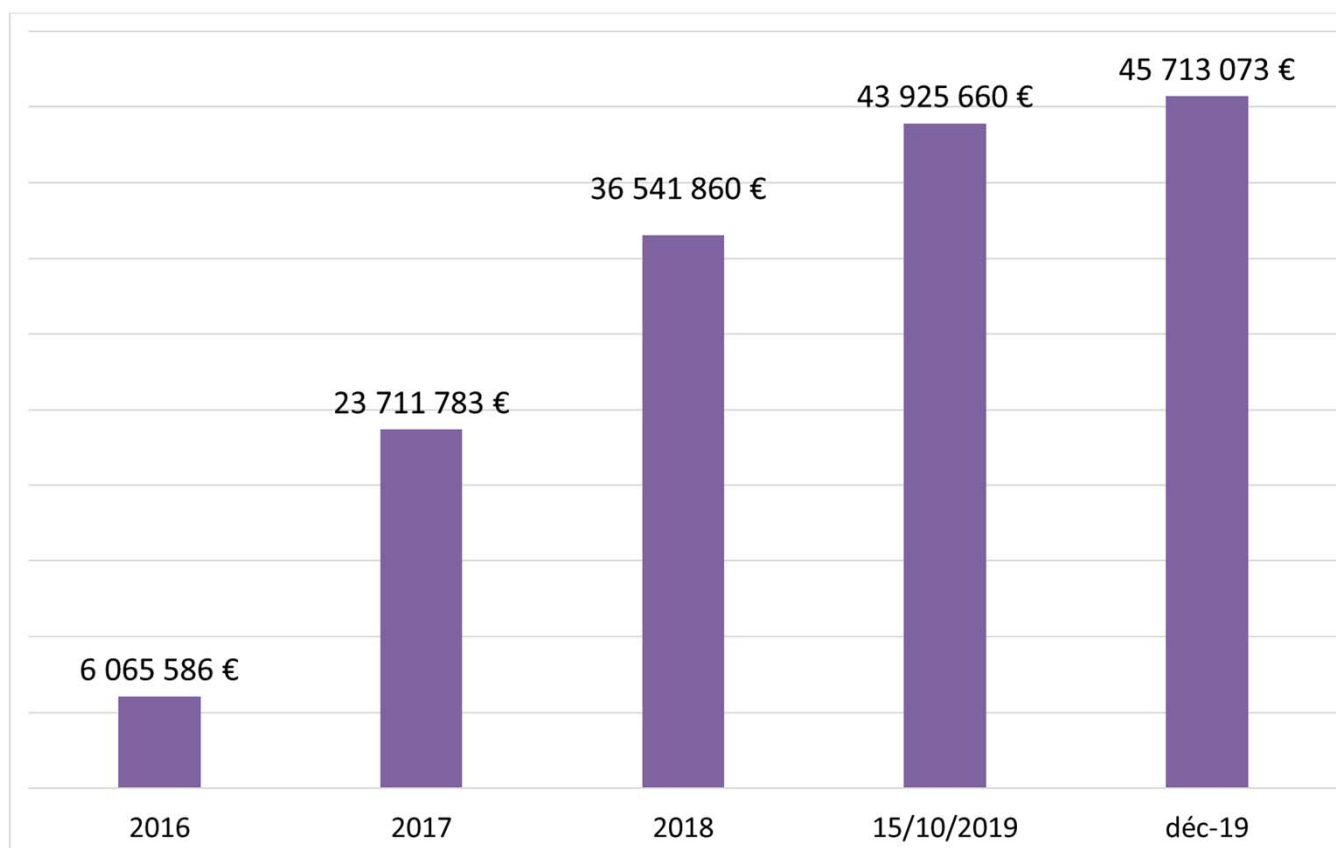
Adoption du PO en 2015 et mise en place des cadres d'intervention début 2016

De mi-2016 à 2019, une mise en œuvre dynamique, avec 7 comités de programmation organisés de février à septembre 2019

Une modification financière du PO proposée au CSI de novembre 2018 et adoptée par la CE en février 2019 pour accompagner au mieux la deuxième phase d'exécution du programme

Vue d'ensemble de l'avancement - Programmation

Evolution de la programmation depuis juillet 2016 (coût total éligible cumulé)



Au 03/12/2019 :

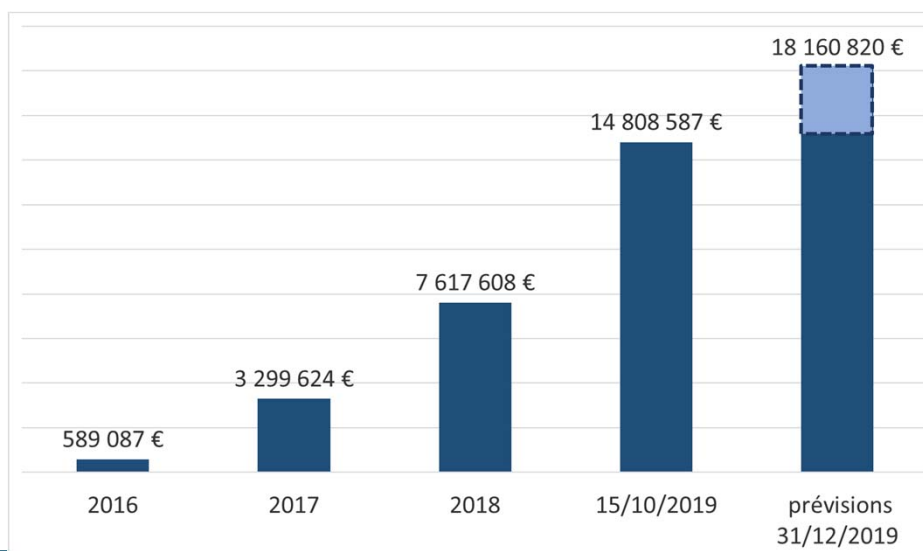
167 dossiers programmés pour un coût total éligible de 45,7 M€ (soit 62% de la maquette)

Vue d'ensemble de l'avancement - Certification

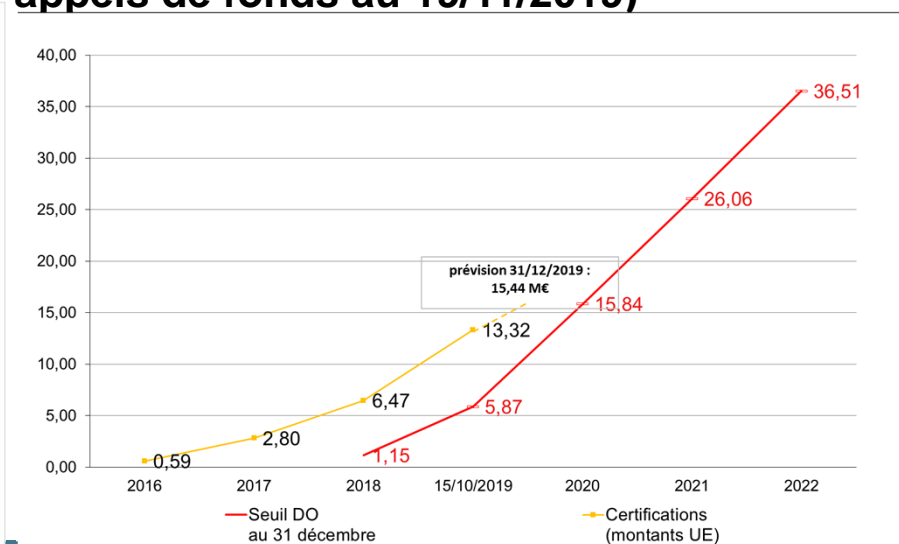
Le niveau de certification actuel (14,8 M€ de coût total éligible) permet :

- d'atteindre un montant FEDER certifié de 13,3 M€ largement supérieur au seuil de dégagement d'office pour l'année 2019 établi à 5,87 M€ ;
- d'enregistrer une avance sérieuse pour l'atteinte du seuil 2020 (15,84M€)

Evolution de la certification depuis juillet 2016 (coût total éligible cumulé)



Suivi du dégagement d'office (montants FEDER certifiés cumulés, appels de fonds au 19/11/2019)



Autres éléments sur la mise en œuvre du programme Interreg V océan Indien

Coordination FED-FEDER et AFD

S'agissant du FED et FEDER, une évolution sur le 11^{ème} FED :

- Elaboration partagée avec une identification en amont des priorités :
 - 2 M€ indiqués dans le document projet « sécurité alimentaire » attribués au CIRAD ;
 - Missions de surveillance des pêches intégrées dans le devis programme SMARTFISH.

S'agissant de la coordination avec l'AFD, plusieurs niveaux d'intervention :

- Apport par l'AFD de contreparties publiques ou cofinancements ;
- Complémentarité des financements AFD et Interreg.

Point sur les conventions-cadres Interreg



Convention-cadre signée le 11 octobre 2016



Convention-cadre signée le 30 novembre 2016



Convention-cadre signée le 14 août 2017



Convention-cadre signée le 6 avril 2019

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur l'avancement du PO	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Le représentant de la CE souligne:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'avancée correcte du programme qui permet de franchir d'ores et déjà le seuil du dégage­ment d'office 2019 et d'enregistrer une avancée significative pour le seuil 2020 ; - Le réajustement méthodologique opéré par l'AG pour la mise en œuvre des projets en complémentarité du FED-FEDER. <p>Le représentant de la Délégation de l'UE à Maurice ajoute que le 11^{ème} FED intégrera un projet d'adaptation au changement climatique. Ce dernier pourrait faire l'objet d'une complémentarité avec les actions de la PIROI financées par le FEDER.</p> <p>L'Etat et l'AFD indiquent que d'autres sources de financements seront mobilisées (Contrat de Convergence, AFD)</p>	<p>L'autorité de gestion remercie la CE de ces commentaires positifs et de sa réactivité pour approuver les modifications de programme qui ont permis de préserver la dynamique de programmation.</p> <p>S'agissant de la complémentarité du FED, l'autorité de gestion se félicite des ressources dédiées à la gestion des risques ; l'OT 5 du PO Interreg étant à ce jour saturé.</p>

➤ Il vous est demandé de prendre acte de l'avancement du programme Interreg océan Indien.

2- Point sur les évaluations et la communication

Ajustement proposé pour le plan d'évaluation

- Au comité de suivi de novembre 2018, avait été proposé le lancement début 2019 d'une évaluation thématique portant sur les priorités économiques (3 et 4) et formation (9 et 10).
- Après consultation du Comité Régional d'Évaluation, le 7 octobre 2019, le calendrier suivant pour le plan d'évaluation est proposé :

Évaluation à mi-parcours de mise en œuvre

Lancement fin 2019 pour un démarrage des travaux en 2020 (Lot 1)

Évaluation de l'ensemble de la réalisation et des premiers résultats pour l'ensemble des priorités

Lancement fin 2019 pour un démarrage des travaux en 2020 (Lot 2)

Présentation de l'évaluation 2020

- Une évaluation du PO Interreg V océan Indien 2014-2020 qui sera lancée pour apprécier :

- ✓ La mise en œuvre du PO
- ✓ Les effets des interventions des 5 thématiques couvertes (thématique)



- Des travaux qui contribueront à
 - ✓ D'éventuels ajustements de l'intervention du programme actuel
 - ✓ La préparation du programme Interreg 2021-2027, dont une première version sera transmise à la Commission en juillet 2020.

Le cahier des charges a reçu un avis favorable du Comité régional d'Evaluation du 7 octobre 2019 et prévoit le calendrier suivant :

Lancement :
méthodologie
Fin 2019

Rapport
intermédiaire
Bilan
analytique
MARS 2020

Rapport final
JUIN 2020

Quelques actions de communication

Guide pratique Interreg
en anglais et en français



Partenariat média presse
+ Télé (Antenne Réunion)



Le Région Réunion
BULLETIN D'INFORMATION #1



Page Internet Interreg créée
en 2016 avec

- l'ensemble des fiches actions
- documents à télécharger

Bulletin d'information sur
les projets soutenus à
destination des pays
partenaires



Journal mensuel de la Région Réunion
5 numéros ont traité d'Interreg en 2019

Information et communication pays partenaires

Réunion

- Information des lycées sur l'appel à manifestation d'intérêt « coopération régionale océan Indien en faveur des jeunes » en juin 2019

Mayotte

- Réunion d'information des porteurs de projets mahorais en juillet 2019

Comores

- 2 réunions du comité de suivi de la convention-cadre Interreg (janv, juillet)

Maurice

- Réunions d'informations, communication sur les réseaux sociaux

Madagascar

- Réunions mensuelles avec le point focal Interreg

Seychelles

- Réunions d'informations par le volontaire en poste depuis novembre 2019

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur l'évaluation	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Le représentant de la CE interroge l'AG sur le décalage temporel dans la mise en œuvre des premières évaluations et sur le contenu de l'évaluation de mise en œuvre qui intègre un point spécifique à la préparation du programme 2021-2027</p>	<p>L'AG rappelle que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Réunion a connu des événements sociaux d'ampleur fin 2018; - le second semestre 2019 a été consacré à affiner les travaux méthodologiques d'élaboration du cahier des charges soumis au CRE, instance dédiée à l'évaluation, <p>L'AG indique que la préparation du PO 2021-2027 fait l'objet d'une AMO distincte mais que l'évaluation de mise en œuvre qui sera lancée sur le PO actuel contribuera à alimenter les travaux d'élaboration du prochain programme.</p>

Éléments issus de la réunion technique

Observations sur l'évaluation et la communication	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Les partenaires demandent à être associés aux travaux d'évaluation.</p>	<p>L'AG transmettra par voie de procédure écrite aux membres du CSI les termes de référence de l'évaluation et elle informe que conformément à la réglementation, les résultats seront présentés en comité de suivi.</p>
<p>Le représentant de la DG Regio informe les membres du CSI que l'année prochaine, la CE fêtera les 30 ans du programme INTERREG à travers des évènements qui pourraient s'articuler avec les actions de communication de l'autorité de gestion.</p>	<p>L'autorité de gestion se tient à disposition de la CE pour mettre à sa disposition tout élément utile à l'organisation de ces évènements.</p>

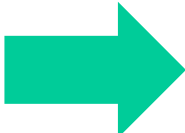
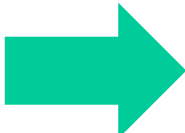
- Il vous est demandé de valider les ajustements du plan d'évaluation du programme Interreg et de prendre acte de l'avancement du plan de communication.

3- Contexte et modalités de préparation du programme Interreg 2021- 2027

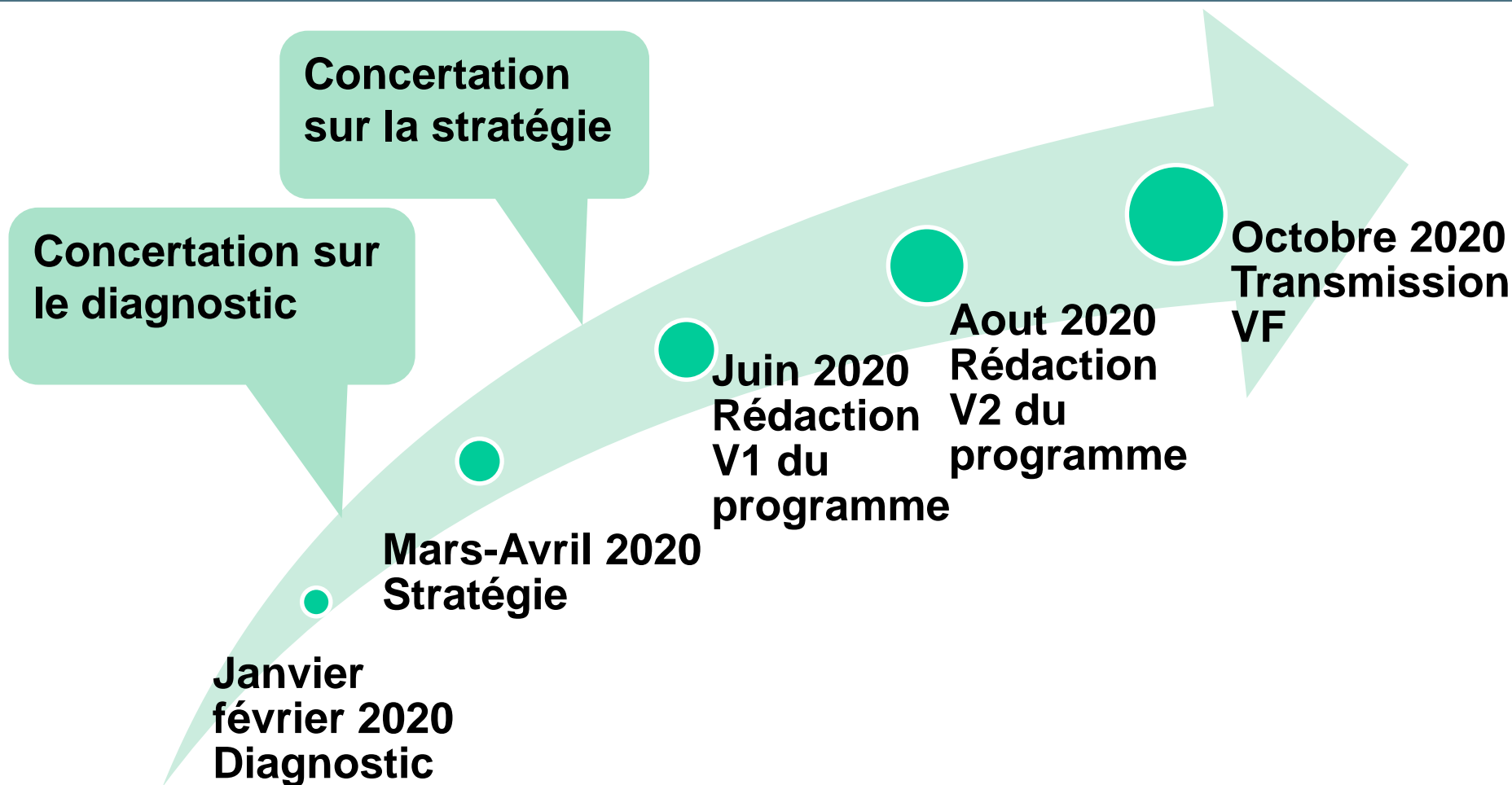
Préparation du programme Interreg 2021-2027

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des programmes FEDER / FSE+ et Interreg 2021-2027

Grande place accordée à la concertation :

-  Au niveau de La Réunion : concertation coordonnée dans le cadre de la préparation des programmes 2021-2027
-  Au niveau des Etats partenaires signataires des conventions cadres Interreg : concertation menée dans le cadre des comités déjà institués entre les antennes de Région et les autorités

Calendrier de préparation



Éléments issus de la réunion technique

Observations sur le prochain programme	Précisions apportées par l'autorité de gestion
<p>Le représentant de la DG Regio a présenté les principales dispositions du projet de règlement pour le futur programme de coopération et les grandes lignes de la note d'orientation pour l'océan Indien. Il indique par ailleurs, qu'il vérifiera que l'obligation de transmettre la version finale du prochain PO dans un délai de 3 mois suivant le dépôt de l'Accord de partenariat s'applique au programme de coopération.</p>	<p>L'autorité de gestion transmettra le document d'orientation aux membres du comité de suivi pour observation sur le diagnostic et la stratégie du prochain programme.</p>
<p>Le représentant de la délégation UE à Maurice a présenté les évolutions du futur instrument de voisinage qui remplacera le FED.</p>	<p>L'autorité de gestion rappelle qu'elle prévoit d'associer très en amont de la préparation du prochain programme les représentants des délégations de l'UE.</p>

➤ **Merci de votre attention**



UNION EUROPÉENNE

COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 2 :

Allocutions

*Discours d'ouverture de Mme Yolaine COSTES, Vice-Présidente,
représentante du président du Conseil Régional*

**DISCOURS DE MADAME YOLAINE COSTES
REPRÉSENTANTE DU PRÉSIDENT DE RÉGION**

4eme COMITÉ DE SUIVI INTERREG V OCÉAN INDIEN

OUVERTURE DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE

LE MARDI 3 DÉCEMBRE 2019 À 14H30,

À L'HÔTEL DE RÉGION (HÉMICYCLE)

Monsieur le représentant du Préfet de La Réunion

Monsieur le secrétaire général adjoint aux affaires régionales,
représentant le Préfet de Mayotte

Monsieur le 3^e Vice-Président, représentant le président du Conseil
Départemental de La Réunion

Monsieur le 6^e Vice-Président, représentant le président du Conseil
Départemental de Mayotte

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union des Comores, représentant le
ministre des affaires étrangères des Comores

Madame la Vice-Consul, représentant le ministre des affaires
étrangères de Madagascar,

Monsieur le premier secrétaire, représentant le Ministre des
Affaires Étrangères de Maurice,

Madame la secrétaire générale, représentant le vice- président,
ministre des affaires étrangères de la République des Seychelles,

Monsieur le Consul général de l'Inde,

Madame et Messieurs les représentants de la commission
européenne

Mesdames et messieurs les membres du comité de suivi,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord au nom du président de la Région Réunion de vous souhaiter à tous, la bienvenue à l'occasion de ce quatrième comité de suivi du programme Interreg V Océan Indien.

En ma qualité de Vice-Présidente déléguée à l'Europe, le programme Interreg pour lequel notre collectivité assume la gestion pour le compte de l'Europe, depuis 2001 est un sujet qui me tiens particulièrement à cœur. Je considère que le programme Interreg est un outil de la première importance pour le développement de nos territoires et pour la coopération régionale dans l'Océan Indien.

Depuis avril 2016, date du premier comité de suivi Interreg à La Réunion, ce rendez-vous annuel est devenu un événement attendu que nous sommes heureux de partager avec vous. Cette enceinte

contribue à renforcer nos liens et la coopération entre nos territoires.

Nos partenaires sont aujourd'hui représentés au niveau politique et technique avec la participation des points focaux Interreg. Leur rôle aux côtés de nos représentants sur place est important dans l'impulsion et le suivi des actions de coopération.

Au nom du président de région, je tiens à saluer les représentants des Comores, de Maurice, de Madagascar, des Seychelles, de la Commission Européenne, et de Mayotte et les remercier vivement pour leur mobilisation.

Je salue également le Consul général de l'Inde, il me semble que l'année dernière, le comité de suivi a été votre toute première sortie officielle et je vous remercie de cette attention.

Permettez moi d'accueillir chaleureusement, le représentant de la préfecture de Mayotte pour sa première participation au comité de suivi.

Le comité de suivi Interreg, c'est une instance privilégiée pour les échanges et le partage d'information. Nos partenaires des Comores, de Maurice, de Madagascar, des Seychelles, de la Commission Européenne et de Mayotte ont cette année encore répondu présents et, je suis heureuse et honorée de pouvoir partager ce moment avec vous, cet après-midi.

Cet après-midi, nous aurons une présentation de l'exécution du programme Interreg 2014-2020 qui sera suivie d'un point sur les premières informations disponibles pour la période 2021-2027 .

S'agissant du programme en cours, ce quatrième comité de suivi s'inscrit dans un contexte positif :

- Tout d'abord, la dynamique se poursuit à ce jour, plus de 45 M€, soit 61 % des montants sont programmés. La modification de la maquette du programme Interreg V Océan Indien validée par le comité de suivi l'année dernière et approuvée par la Commission européenne en début d'année, c'est une des actions menées par l'autorité de gestion pour permettre de poursuivre cette dynamique.

- Ensuite, le seuil du dégagement d'office de fin 2019 de 5,87 M€ est largement dépassé, puisqu'il était déjà dépassé lors du comité de suivi de l'année dernière. En effet, au 15 octobre 2019 12,6 M€ de FEDER étaient certifiés et les perspectives pour 2020 (le seuil étant de 15,84 M€) s'annoncent satisfaisantes.
- Enfin, nous pouvons nous réjouir du travail de nos services, les taux d'erreur du programme INTERREG V Océan Indien sont faibles. Les contrôles de la CICC (Commission Interministérielle de Coordination des contrôles), autorité indépendante présidée par un inspecteur général des finances ont ressorti pour l'exercice comptable (2016-2017), un montant d'irrégularité de 30 centimes d'euros, soit un taux d'erreur de 0%. Pour l'exercice comptable (2017-2018), 4 opérations ont fait l'objet d'un audit d'opération par la CICC. A ce jour, les rapports définitifs de 2 de ces 4 audits sont connus et font état de 0 € de montant irrégulier.

En ce qui concerne, le prochain programme Interreg, les travaux seront menés dès le début d'année 2020, pour tenir compte du calendrier établi au niveau national.

La convention cadre Interreg mise en place avec les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles a montré toute son efficacité s'agissant de la mobilisation et l'implication de vos territoires. Votre participation à chacun des comités de suivi en est aussi la parfaite illustration.

Nous avons souhaité vous associer le plus en amont possible aux travaux de notre prochain programme, partager avec vous cet après-midi les premières informations disponibles et surtout présenter la méthodologie et le calendrier qui sera mis en œuvre par la Région Réunion pour mener la concertation avec vous.

Car si les règlements européens et les enveloppes ne sont pas connus, une chose est aujourd'hui cependant certaine, c'est que la tâche est complexe, nos délais contraints et qu'ensemble nous devons nous mobiliser pour éviter tout retard dans l'élaboration de notre prochain programme.

Pour conclure, j'aurai un message particulier à l'attention des représentants de la commission européenne:

Nous avons tous ici pleinement conscience que notre développement passe par le renforcement de notre coopération régionale. Aussi, nous ne pouvons que regretter qu'à ce stade le projet de règlement européen ne tire pas leçon des difficultés relatives à l'obtention des accords des états tiers.

En ce qui concerne les mesures de simplification, notamment s'agissant de la gestion du FED/FEDER nous restons positifs, et confiant en la reconnaissance de notre capacité à gérer les fonds européens.

Nous savons pouvoir compter sur votre accompagnement que ce soit à Bruxelles et dans les états partenaires de la zone,

Merci encore à tous de votre présence et de votre attention.

Je vous souhaite une excellente séance.

***Discours de M. Daniel GONTHIER, Vice-président du Conseil
Départemental de La Réunion***

**INTERREG V OCEAN INDIEN
SESSION PLENIERE DU COMITE DE SUIVI
Hôtel de Région (hémicycle) Mardi
3 décembre 2019**

**Intervention de M.Daniel GONTHIER,
Vice-Président du Conseil Départemental**

Monsieur le Ministre,
Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le représentant de la Commission Européenne,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental de
Mayotte,
Monsieur le Préfet,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional,
Mesdames, Messieurs,

Pour commencer, permettez-moi de vous demander de bien vouloir excuser M.Cyrille MELCHIOR, Président du Conseil Départemental de la Réunion, qui ne peut être présent parmi nous cet après-midi.

Il m'a demandé de le représenter aujourd'hui ce que je fais avec grand plaisir car, en tant que VicePrésident délégué à la Coopération, je sais le **caractère déterminant** qu'ont les **crédits européens** dans la mise en œuvre et la réussite de projets impliquant notre territoire et ceux de la zone océan Indien.

Je tiens à saluer l'avancement très satisfaisant du programme INTERREG V.

La coopération régionale représente un axe majeur de nos interventions. Depuis plus de 25 ans, notre collectivité met en avant les initiatives qui favorisent **le développement humain, la solidarité et une meilleure connaissance mutuelle de nos populations.**

A ce titre, et avec le soutien d'Interreg V, nous mettons en œuvre différents projets comme l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien et un programme de mobilité et d'insertion professionnelle dans le cadre de l'axe 9, élever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges.

Il s'agit d'un **programme novateur** qui permet la mise à disposition de **personnes qualifiées** en parcours d'insertion **au profit de structures des pays de la zone**, en particulier dans le domaine de l'appui à la francophonie.

Le deuxième volet de ce programme met en œuvre **la réciprocité** de nos actions grâce à l'accueil à la Réunion de personnels des pays de la zone en vue de leur formation.

Et, depuis hier, hasard du calendrier, 20 personnes venant de Madagascar, de Maurice, des Comores et de Tanzanie sont en formation pour deux semaines au Centre International d'Études Pédagogiques du Tampon grâce à ce programme.

Comme vous le savez sans doute, la **jeunesse** constitue l'un des publics prioritaires de notre collectivité.

Nous soutenons et encourageons les collèges à nouer des liens avec les établissements des pays de la zone. C'est ainsi que le Conseil Départemental apportera la contre-partie nationale dans deux projets portés par des collèges :

- L'action de coopération éducative entre le collège Jean Albany et l'école secondaire de Rivière Anglaise aux Seychelles
- L'échange entre le collège Mille Roches et un établissement scolaire du Mozambique sur le thème « Sensibiliser pour préserver notre patrimoine naturel et culturel au-delà des frontières »

C'est comme cela que nous apporterons une nouvelle pierre à la construction d'une **communauté indianocéanique, espace de paix et de cultures diverses**, qui a toujours été **au cœur** de notre motivation en faveur de la coopération régionale.

Mesdames, Messieurs, je sais que nous sommes nombreux à prendre la parole cet après-midi. Je ne serai donc pas plus long.

Je finirai simplement mon propos en soulignant l'importance du **partenariat**, de la mise en commun de nos savoir-faire et expériences.

Lorsque je regarde toutes les parties présentes aujourd'hui, il me semble que nous sommes en bonne voie. Je forme le vœu que nous saurons préserver et renforcer ce mode de fonctionnement dans les années à venir.

Il nous faut **travailler en cohérence** les uns avec les autres pour un maximum d'efficacité de l'action publique.

Nous le devons à nos populations, en particulier à la jeunesse de nos îles à qui nous pouvons ainsi renvoyer une image d'union et de solidarité entre nos territoires et avec l'Union Européenne.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Sidi MOHAMED, Vice - président en charge de la coopération décentralisée et des affaires européennes du Conseil Départemental de Mayotte

République Française



Eléments de langage

Monsieur Mohamed SIDI

**6ème VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE**

À l'occasion du

**COMITE DE SUIVI du
PROGRAMME INTERREG V OCEAN INDIEN 2014-2020**

Mardi 03 Décembre 2019

Hémicycle, Hotel de Région

Saint-Denis, La Réunion

Seul le prononcé fait foi

Madame la Vice-Présidente de la Région Réunion

Monsieur le Préfet de la Réunion

Monsieur le Sénateur de Mayotte

Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental de la Réunion

Monsieur le Secrétaire général adjoint pour les affaires régionales de la Préfecture de Mayotte

Madame la Secrétaire Générale du Département des Affaires Etrangères de la République des Seychelles

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union des Comores

Monsieur le Consul général de l'Inde

Madame la Vice-Consul de Madagascar

Monsieur le représentant de Maurice

Monsieur le Représentant de la Commission Européenne

Madame et Messieurs les représentants des délégations de l'Union européenne

Messieurs les Présidents des Conseils Economique et social de Mayotte et de La Réunion

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités respectifs,

Au nom du Président du Conseil départemental de Mayotte, je voudrais remercier le Président de la Région Réunion, pour l'accueil qui nous est réservé à l'occasion de ce quatrième comité de suivi du Programme Opérationnel Interreg Océan indien 2014 2020.

Cette période est particulière. Celle où les efforts doivent être accentués en cette fin de période de programmation et les négociations qui s'ouvrent pour la prochaine, dans un contexte d'incertitude budgétaire et réglementaire tant au niveau européen et qu'au niveau national.

Au bout de 5 ans de mise en oeuvre, le programme INTERREG océan Indien 2014-2020, volet transnational, a acquis son rythme de croisière avec 65 opérations programmées.

Je porte une attention particulière aux 28 projets auxquels sont associés des partenaires mahorais et surtout aux 3 portés par des bénéficiaires mahorais. C'est un début timide. Mais, c'est également la marque que Mayotte s'ouvre à une coopération régionale structurée.

Je veux souligner la signature de la convention avec France Volontaires avec un premier volontaire basé à Maurice, exemple concret de coopération Mayotte-Réunion et les pays de la zone.

Le travail partenarial validé lors du comité de pilotage tenu à Mayotte en octobre 2018 est à saluer. Il permet une meilleure articulation du programme Interreg Océan Indien et du programme Interreg transfrontalier de Mayotte. La mise en place de ces dispositions de partage d'informations a permis une instruction plus efficace des projets déposés en parallèle au titre des deux programmes Interreg.

Une action de communication conjointe, à destination des porteurs de projets mahorais en 2019, s'est concrétisée par une séance d'information en juillet dernier à Mayotte. Toutefois, la réalité du terrain nécessite encore qu'elle soit renforcée et un accompagnement de proximité pour dynamiser l'émergence de projets issus de Mayotte. En 2019, nous n'avons pas pu tenir de Comité de pilotage à Mayotte. Aussi, je réitère notre souhait que Mayotte reçoive en 2020 deux comités de pilotage. Mars et aout me semblent des dates opportunes.

Se sont avec les pieds bien ancrés dans la réalité et le regard tourné vers l'horizon 2021-2027 que nous devons aborder dès à présent les négociations qui s'ouvrent. Au delà de la future enveloppe qui sera attribuée, deux éléments principaux guideront la réflexion : le périmètre des programmes et la gouvernance.

Aussi, au mois d'octobre dernier, la Commission Européenne a transmis à la France un document d'orientation 2021-2027 élaboré par la Direction Générale de la politique régionale concernant les deux programmes Interreg de l'océan Indien. Ce document d'orientation a pour objet de servir de point de départ pour les discussions.

Les options présentées par la Commission européenne, au regard de l'expérience, ont une incidence directe sur le Programme Interreg océan Indien.

Deux pistes sont envisagées par la commission :

- la poursuite d'un programme géré par Mayotte avec une aire géographique élargie et des modalités de gestion modifiées ,
- ou, la création d'un sous-programme Mayotte Comores Madagascar dans le programme Interreg océan Indien.

Il est vrai que la timide consommation du programme transfrontalier de Mayotte et les difficultés rencontrées dans la gestion ont amené à ces conclusions.

Toutefois, au regard des perspectives aujourd'hui identifiées dans le Cadre stratégique de coopération décentralisée et d'action internationale, voté par les élus départementaux en octobre 2018 et les actions déployées dans la zone, notre position se porte vers le maintien d'un programme Interreg propre à Mayotte dont la gestion serait confiée au Département. Je me réjouis que celle-ci soit pleinement partagée par la Préfecture de Mayotte et par la Région Réunion.

C'est tout le sens, également, de notre convention de partenariat avec la Région Réunion pour la prise en main de l'autorité de gestion des fonds européens en 2021.

L'approche que nous privilégions est celle d'une gouvernance reflétant la réalité de chacun des territoires et de la complémentarité, donnant au concept de France de l'océan Indien sa pleine force.

Il n'est donc pas envisageable de faire l'économie d'une réflexion globale aboutie et exhaustive, prenant en compte l'écosystème dans

lequel évolue Mayotte : un territoire insulaire situé aux confluent de grands flux économiques, sociaux et migratoires, de nations en plein essor. Mayotte se positionne naturellement comme tête de pont de la France et de l'Union européenne au sein du Canal du Mozambique.

Aussi, j'accueille favorablement l'opportunité offerte par la Commission européenne de pouvoir élargir le périmètre de coopération au regard des actions déjà entreprises tel que le rapprochement avec les pays d'Afrique de l'Est, (Kénya, Mozambique, Tanzanie), Djibouti et les îles de l'océan Indien.

Cette ouverture doit bien évidemment se faire en toute complémentarité entre les différents programmes et aboutir à une simplicité de gestion et une lisibilité pour les pays partenaires.

Pour conclure, par sa culture et son histoire, Mayotte a toujours valorisé ses liens de coopération avec ses voisins. Le Conseil départemental de Mayotte saura déployer tous les efforts pour relever ce beau défi de la coopération territoriale européenne dans le bassin océan Indien.

Je vous remercie de votre aimable attention.

MARAHABA

***Discours de M. Danny AUBEELUCK, Premier secrétaire représentant du
Ministre des Affaires Étrangères de Maurice***

En attente

***Discours de Mme Mialy ANDRIANAIVO, Vice-consul de Madagascar,
représentante du Ministre des affaires étrangère de Madagascar***

En attente

Discours du Dr Marina CONFAIT, Secrétaire Générale du Département des Affaires Étrangères de la République des Seychelles, représentante du Vice-Président et ministre des affaires étrangères

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES- RÉPUBLIQUE DES SEYCHELLES

PROJET DE DISCOURS DE LA SG DR MARINA CONFAIT A LA SESSION PLENIERE DU 4^E COMITE DE SUIVI INTERREG LE 3 DECEMBRE 2019 A LA REUNION

**Excellence, Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Elus de la Réunion
Excellences Mesdames et Messieurs les Responsables administratifs et politiques
Chers Représentants des Etats et organisations Partenaires du Programme
Mesdames, Messieurs,**

C'est à la fois un honneur et un plaisir pour moi d'être pour la première fois à vos côtés, à ce rendez-vous annuel du Comité de suivi du programme INTERREG. Un plaisir, et une évidence, tant nous avons fait de la coopération avec les îles sœurs, avec lesquelles nous partageons tant de valeurs, une priorité.

Qu'il me soit tout d'abord permis, Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional, de vous remercier pour votre accueil chaleureux et les mots très aimables que vous avez su trouver pour évoquer les relations fraternelles qui lient nos îles.

Je voudrais à cet égard vous transmettre les salutations cordiales du Vice-Président Vincent Meriton que je représente à cette session, et qui garde encore en mémoire la visite qu'il a effectuée en avril dernier et pendant laquelle les Seychelles ont signé la Convention-cadre. Il me charge de vous transmettre ainsi qu'à tous les décideurs et élus réunionnais, ses sincères remerciements et ses respects, pour la qualité des relations entre nos deux îles.

C'est justement pour poursuivre dans la dynamique de ces excellentes relations que nous avons tenu à être présents à ce 4^{ème} Comité de suivi. Et, montrer par la même occasion, toute l'importance que nous attachons à ce programme INTERREG pour donner une impulsion nouvelle à notre coopération bilatérale.

Je me réjouis donc de pouvoir compter sur votre engagement personnel pour poursuivre ensemble le renforcement de cette proximité. C'est dans cette optique que je reste persuadée que nous ne tarderons pas à mettre en œuvre l'Agence régionale de biodiversité (ARD) dont vous avez suggéré la création depuis octobre 2018, et dont les Seychelles ont récemment confirmé leur engagement d'être le porte-drapeau. Cette Agence régionale de biodiversité permettra, avec l'assistance du programme INTERREG, de multiplier la chaîne de valeurs du faisceau de partenariats que nous avons déjà établis avec de multiples associations de jardins botaniques pour la région de l'océan indien.

Les Seychelles et La Réunion ont vocation à établir des partenariats dans de nombreux domaines, notamment dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Il en est également du domaine des arts et de la culture où le 'Seychelles Conservatoire of Performing Arts' n'attend que votre signe.

En tout état de cause, l'Antenne de La Réunion dispose de la liste des pistes de coopération que nous pouvons élargir.

Je me félicite à cet égard de l'arrivée de Monsieur Benjamin MARTIN comme Chargé de Coopération, qui travaille déjà en bonne intelligence avec notre Point Focal Travis Payet, pour évaluer les projets pouvant bénéficier du programme INTERREG.

Pour terminer, Madame la Vice-Présidente, permettez-moi de rendre un hommage appuyé à vos actions en faveur de la coopération régionale. Votre leadership a incontestablement contribué de manière efficace à la coopération et au rapprochement de nos îles. Je voudrais que vous en soyez vivement remercié.

C'est sur ces mots, que je forme le vœu que la présente session plénière donne un nouvel élan au développement des relations entre nos pays conformément à la vision commune de nos dirigeants.

Je vous remercie

Discours de Mahamoud SOILIH, Ambassadeur de l'Union des Comores

Mme la Présidente

Excellence Monsieur le Ministre

Monsieur le Préfet

Mesdames et Messieurs les Elus

Mesdames et Messieurs les ambassadeurs

Mesdames et Messieurs les directeurs Généraux

Honorable assistance

C'est toujours avec un réel plaisir, Mme la Présidente que nous nous retrouvons à une telle période dans le cadre du comité de suivi du Programme INTERREG V, sur cette belle île riche en biodiversité, carrefour de cultures e, de civilisations et de races dont l'harmonie et la cohésion sociale demeurent un modèle de cette France de l'Océan indien.

Aussi, Mme la Présidente, je vous prie de transmettre au Président Didier ROBERT et à ses services notre profonde gratitude pour l'accueil, l'hospitalité et les facilités qui nous ont été réservés depuis notre arrivée.

**Mme la Présidente, Excellences Mesdames et Messieurs
Honorable assistance**

Avant d'aborder l'objet de notre rencontre, vous me permettrez de saisir cette heureuse occasion pour remercier le gouvernement français d'avoir accueilli hier et aujourd'hui la conférence des partenaires au développement des Comores dont les annonces faites hier s'élèvent à plus de 4 milliards d'euros. Je ne pourrais pas oublier le secteur privé dont font partie des hommes d'affaires réunionnais qui prennent part à ladite conférence.

Mme la Présidente

Permettez-moi de souligner que les axes du Programme INTERREG s'alignent bien aux objectifs et priorités stratégiques présentés à cette Conférence de Paris. En effet, les projets du Programme INTERREG en cours de réalisation répondent bien aux préoccupations essentielles exprimées dans le cadre du développement socioéconomique et scientifique des Comores. Les projets exécutés dans les domaines de la recherche, des innovations et des échanges économiques et commerciaux en sont une belle illustration des potentialités que recèle notre programme.

Il convient toutefois de noter que mon pays nécessite une approche plus pédagogique plus assidue, compte tenu des contraintes diverses liées à son niveau de développement et son administration.

Le secteur privé comorien est balbutiant, ne cesse de nous interpeller et de solliciter une attention particulière dans le domaine de renforcement des capacités. L'expertise réunionnaise devrait tenir compte besoins spécifiques d'un Etat comme celui des Comores. Les procédures administratives liées à l'exécution du Programme INTERREG ne facilitent les relations directes entre les opérateurs économiques et les porteurs de projets.

Honorable assistance

Nous voulions saluer ici les efforts que ne cesse de déployer Mme Nadège LAGARDERE pour sensibiliser les secteurs public et privé, malgré l'insuffisance des moyens matériels et humains dont elle dispose. Madame la Présidente Excellence Mesdames et Messieurs

Le processus de réflexions sur le prochain programme que nous allons engager sous peu, devrait accorder une attention particulière aux préoccupations, aux difficultés rencontrées et aux contraintes qui ont marquées la mise en œuvre de l'actuel programme. C'est dire qu'il faudrait penser à l'allègement et à l'assouplissement des modalités et de procédures d'exécution en tenant compte des réalités et des spécificités respectives des Etats partenaires.

Avant de clore mon propos, je voudrais en ce mois de décembre souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année au Président Didier ROBERT à ses collaborateurs et à chacun de vous ici présent.

Vive la Coopération indianocéanique

Vive la solidarité internationale

Je vous remercie

***Discours de Pierre-Emmanuel LECLERC, rapporteur géographique de la
DG Regio de la Commission Européenne***

En attente

Discours de Pascal GAUCI, secrétaire Général pour les Affaires Régionales de La Préfecture de La Réunion

Comité de suivi Interreg Océan Indien

Hôtel de Région, Saint-Denis

Le 3 décembre 2019, 14h30

Discours de M. Pascal GAUCI, SGAR

* * *

(Version prononcée)

Madame la vice-présidente du Conseil régional de La Réunion,

Monsieur le vice-président du Conseil départemental de Mayotte,

Monsieur le vice-président du Conseil départemental de La Réunion,

Monsieur le sénateur de Mayotte,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Monsieur l'ambassadeur représentant l'Union des Comores,

Madame la représentante de la République de Madagascar,

Madame la représentante de la République des Seychelles,

Monsieur le représentant de la République de Maurice,

Monsieur le consul général de l'Inde,

Monsieur le secrétaire général adjoint pour les affaires régionales, représentant le préfet de Mayotte,

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez moi de vous assurer que c'est avec un grand plaisir que je suis parmi vous aujourd'hui à l'occasion de ce 4ème comité de suivi. Monsieur le Préfet de La Réunion, que je représente aujourd'hui, m'a demandé de vous transmettre ses regrets de n'avoir pu prendre part à cette réunion plénière.

Je voudrai remercier le Conseil régional de La Réunion, qui assure l'importante responsabilité d'être l'autorité de gestion du programme Interreg V Océan Indien, pour la qualité de son accueil et de l'organisation de cette réunion plénière et des réunions techniques qui l'ont précédée.

Ce comité de suivi est un moment important dans la vie du programme Interreg et plus largement de la coopération régionale, car il offre l'opportunité de réunir tous les acteurs des territoires, des pays partenaires et de l'Union européenne. Il est l'expression concrète de la volonté de La Réunion et de Mayotte, dont je salue la présence de représentants, de renforcer leur partenariat avec leurs voisins de l'Indianocéanie, dans le cadre de projets communs, avec le soutien de l'Union européenne.

Le président de la République lors de sa récente visite dans nos territoires a exprimé avec force toute l'importance de cette coopération indianocéanique pour le développement régional. J'y reviendrai.

Il faut saluer ici l'engagement de l'Union européenne, qui a mis en place des financements substantiels dans le cadre du programme Interreg V, plus de 63 M€ pour les volets transnational et transfrontalier.

Je voudrais également saluer l'engagement du Conseil régional, de l'Agile et de l'ensemble des acteurs représentés aujourd'hui dans la mise en œuvre de ce programme.

La dynamique observée lors de la dernière réunion du comité de suivi le 8 novembre 2018 a été confortée cette année.

En témoigne la signature d'une nouvelle convention-cadre le 6 avril 2019 avec les autorités des Seychelles, après celles signées avec les autorités de Maurice, des Comores et de Madagascar.

En témoigne également le niveau de programmation qui atteint désormais 59 % des financements disponibles, soit une progression de 20% depuis le dernier comité de suivi. L'ajustement du programme proposé en fin d'année dernière par l'Autorité de gestion et approuvé par la Commission européenne le 20 février 2019 permettra, j'en suis sûr, de renforcer cette dynamique et de poursuivre l'objectif de consommation complet des enveloppes dévolues au dispositif. Objectif naturel que cherche à atteindre toutes les autorités de gestion à l'approche de la fin de programmation.

Les potentialités de développement de la France de l'Océan indien sont immenses et les enjeux déterminants pour l'avenir de nos deux îles, mais plus largement de l'ensemble des pays de la région avec qui nous partageons une communauté d'intérêt. Le Président de la République a lancé un plan d'actions sur le développement économique régional le 23 octobre dernier, autour des priorités suivantes : renforcement de la connectivité aérienne, mesures en faveur du développement du tourisme durable, développement de la coopération régionale dans les domaines de l'environnement, de la sécurité maritime, des échanges d'étudiants, de la recherche et de la culture. Ce plan élaboré de manière collaborative sera suivi par l'ensemble des parties prenantes.

Interreg apparaît à cet égard comme un levier puissant pour développer ces projets concrets de coopération régionale. J'appelle de mes vœux la pérennisation et l'élargissement de ce dispositif, qui a fait ses preuves, dans le cadre de la prochaine programmation 2021-2027.

Il faut à nouveau souligner combien la dimension coopérative au cœur de la démarche Interreg est aussi un facteur essentiel de son succès.

Nous devons en 2020, maintenir notre engagement en vue de faire émerger de nouveaux projets au bénéfice de toute la zone de l'Océan Indien et de ses populations, dans le cadre commun et partagé du programme Interreg. Nous devons également poursuivre nos efforts pour renforcer l'articulation entre les projets FED et FEDER, ainsi que pour étendre le champ d'action d'Interreg. Le Président de la

République a ainsi fixé comme priorité l'adhésion de l'Afrique du Sud au programme d'Interreg. Nous devons poursuivre notre travail de conviction vis-à-vis des autorités sud-africaines en mettant en avant les projets culturels ou ceux qui pourraient intervenir dans les domaines prioritaires pour l'Afrique du Sud (biodiversité, sciences marines, économie bleue).

Permettez-moi de réaffirmer ici la pleine mobilisation des services de l'Etat pour atteindre ses objectifs et à travers notamment l'action de nos ambassades dans la zone ou celle du fonds de coopération régionale qui est mobilisé pour soutenir des projets dans un souci d'articulation et de complémentarité avec les fonds Interreg.

Je vous remercie pour votre attention.